Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_028-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-028 - ÉLUS – Désignation des délégués au syndicat Départemental Morbihan Énergies (SDEM)

En Exercice	Présents	Quorum	Nombre de suffrages exprimés		Nombre de suffrages non exprimés	
29	25	15	pour : contre :	23 6	Abstentions :	0

Date de la convocation : Mercredi 01 avril 2026
L'an deux mille vingt-six, le sept avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Catherine PAILLERON-JOANNIC, Gaspard GUCCIARDI, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Mélody LAY, Virginie TOUZARD, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Vincent GUYOT, Camille LAMOUR, Loeiza LE GAL, Chantal CHARRERON, Eric MAHE, Cécilia VENET-LASNIER, Vincent TANGUY, Kahina SAADI

Pouvoirs : Patricia BUSNEL a donné pouvoir à Jocelyne DARDEVET, Paulette LAMBERT a donné pouvoir à Gaspard GUCCIARDI, Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Stéphane KEROUAULT, Gérard LELOUP a donné pouvoir à Eric MAHE

Absence : Patricia BUSNEL, Paulette LAMBERT, Yvan LE NEVE, Gérard LELOUP

Secrétaire de séance : Vincent TANGUY

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (SDEM), auquel adhère la commune de Surzur ;

CONSIDÉRANT que ces statuts prévoient que chaque commune membre désigne deux délégués titulaires appelés à siéger au sein du collège électoral de secteur, lequel procède à l'élection des membres du Comité syndical ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_028-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

CONSIDÉRANT que le syndicat Morbihan Énergies, qui regroupe 261 communes du Morbihan, exerce, à la demande de ses adhérents, des missions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre dans les domaines suivants ;

- Électricité : contrôle, développement, sécurisation et renforcement des réseaux de distribution,
- Éclairage public : investissements, rénovations, diagnostics, maintenance,
- Fibre optique : appui au déploiement du très haut débit,
- Énergies renouvelables : développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, réseaux de chaleur, mobilité gaz, etc.

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner les représentants de la commune à la suite du renouvellement du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, la désignation a lieu au scrutin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité des membres présents ;

Après délibération et un vote à main levée, le Conseil Municipal à par 23 votes pour et 6 votes contre *(Chantal CHARRERON, Cécilia VENET-LASNIER, Vincent TANGUY, Kahina SAADI et Eric MAHE avec pouvoir)*

DÉSIGNE, en qualité de délégués titulaires de la commune de Surzur au sein du collège électoral du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (SDEM / Morbihan Énergies) :

- Madame Noëlle CHENOT
- Monsieur Simon MARTIN

DIT que ces délégués participeront à l'élection des membres du Comité syndical, conformément aux statuts du syndicat ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;

CHARGE Madame le Maire de transmettre la présente délibération au Président du SDEM.

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_028-DE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 08 avril 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 09/04/2026 Qualité : Maire  Noëlle CHENOT	Vincent TANGUY